Pension alimentaire

Par Sasha

Bjr je suis séparé du père de mes 3 filles il y a eu un jugement il me verse une pension de 120. ? et il y a une garde alternée depuis presque 3 ans c est arrivé qu'il baisse la pension à 80 ? de lui même j'étais pasee par un huissier qui avait régulariser la situation et de là je recevais la pension par le biais de son patron qui prenait sur son salaire et faisait le virement tt les mois et il a demissione il y a 1 mois c est donc à lui de me verser la pension il la fait par chèque ce qui n'est pas le plus important mais il a mis 80 ? et je n'ai aucun contact avec lui donc il faut que je repasse par un huissier?

Par ESP

Bonjour
Rendez vous sur votre compte CAF, une procédure existe pour vous aider.

Par Sasha

Merci pour votre aide je vais contacter la caf

Par ESP

De rien